



ENCORE UN GRAND BRAVO !!

Vous venez de réussir votre permis alors voici les conseils de votre auto-école pour réaliser votre demande de production de permis de conduire via le site ANTS - Agence Nationale des Titres Sécurisés (pour un premier titre ou pour une nouvelle catégorie de permis).

Avant de commencer la procédure sur ANTS, munissez-vous :

1) D'une photo d'identité :

- Une photo d'identité avec signature numérique (recommandée par votre auto-école, votre demande sera ainsi complètement traitée en ligne).
- Ou une photo d'identité traditionnelle. Dans ce cas vous devrez imprimer et envoyer votre demande par courrier postal après avoir collé la photo. Attention : La photo doit être collée en utilisant de préférence un adhésif double-face ou une colle forte (l'utilisation d'agrafes ou de ruban adhésif simple risque de conduire au rejet de votre photo du fait des traces qu'ils provoqueraient).

2) De vos pièces justificatives au FORMAT NUMERIQUE (pdf, jpg...).

- Une pièce d'identité : Carte Nationale d'Identité ou Passeport
- CEPC (Certificat attestant la réussite de votre permis)
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois à votre nom
 - Si vous n'avez pas de justificatif à votre nom : Il faut une attestation d'hébergement signée par l'hébergeur + un justificatif de domicile de moins de 6 mois au nom de votre hébergeur + Pièce d'identité de l'hébergeur (CI ou passeport)
- Attestation ASSR 2
- Permis de conduire (si ce n'est pas une première demande)
- Attestation JDC (Journée Défense Citoyenne) si vous avez entre 17 et 25 ans.

3) De votre adresse mél (celle utilisée pour votre compte ANTS si vous en avez déjà un) et de votre numéro de téléphone mobile (si vous en avez un), afin d'être informé de l'avancement de production du permis de conduire.

Les étapes de la procédure

1. **Je créé mon compte ANTS** sur le site <https://ants.gouv.fr>
 - Si j'ai déjà un compte ANTS, je me connecte à mon compte.
2. Je remplis mon formulaire **en ligne en répondant aux questions** :

- Vous effectuez la demande : « **pour une personne majeure ou mineure émancipée** »
- Il s'agit : « **d'une demande de fabrication d'un nouveau permis** »
- Quel est le motif de la demande de fabrication d'un nouveau permis : « **Réussite à l'examen du permis de conduire** »
- Cette demande concerne-t-elle une demande de permis de catégorie A1 seulement ? : « **Non** » (si c'est un permis B)
- Une visite médicale est-elle nécessaire ? : **Cliquez sur oui ou non selon besoin**
- Passez à l'étape suivante pour saisir vos informations Etat Civil.
- Puis vos coordonnées : adresse postale, adresse mél, numéro de téléphone...
- Sur la page suivante, vous devrez ajouter votre photo au format choisie.
- Enfin, je joins les pièces justificatives :

Attention à correctement joindre les documents dans la catégorie demandée et à la qualité de vos documents au format numérique sinon la demande ne sera pas traitée.

- ✓ Pièce d'identité : Carte Nationale d'Identité Recto puis Verso
 - ✓ Justificatif de domicile : Facture téléphone, Eau, Impôts... + documents de l'hébergeur si besoin
 - ✓ Ajouter « L'attestation JDC » si vous avez entre 17 et 25 ans
 - ✓ Ajouter « Attestation ASSR » si c'est votre 1^{er} demande de permis
 - ✓ Ajouter « Permis de conduire actuel » (si ce n'est pas une 1^{er} demande de permis)
 - ✓ Ajouter le CEPC dans « Autre Type » en ajoutant en commentaire « CEPC »
3. Je vérifie bien les informations saisies et j'envoie ma demande **en validant** (ou par courrier si j'ai utilisé une photo sans signature numérique).
 4. Je suis régulièrement informé de l'avancement de ma demande grâce à mon espace, et à des notifications par mail et SMS (si j'ai saisi au préalable mon numéro de mobile).

Pour toutes questions concernant ma demande de production de permis de conduire, contactez les services ANTS au 34 00 (Numéro payant)